

**Rapport de jury du concours
Ingénieur de recherche
BAP G – Ingénieur responsable du patrimoine immobilier et/ou logistique
Externe et interne – Session 2023**

Candidatures et admissibles

Nombre de dossiers concours externe : 5
Dossiers retenus : 0 (2 postes ouverts)

Nombre de dossiers concours interne : 8
Dossiers retenus : 0 (3 postes ouverts)

Origines des candidats

S'agissant du concours externe, le jury constate que les candidats sont déjà en poste dans des établissements publics de l'enseignement supérieur, aucune visibilité/attractivité vers l'extérieur pour des profils différents. Cela est le reflet des difficultés de recrutement de professionnels de l'immobilier.

En externe on retrouve des profils d'architectes et d'ingénieurs, en interne les niveaux de formation continue sont globalement faibles. Sur le concours interne deux profils sont hors périmètre (numérique et non immobilier/logistique)

De plus, très peu de candidats se présentent au concours, constat identique depuis plusieurs années déjà et criant cette année. Il y a un sujet de **visibilité de ces métiers et d'attractivité de la BAP G**.

Arguments du jury

Plusieurs critères de notation ont été établis, en particulier l'expérience et le parcours professionnel des candidats au regard des missions et compétences décrites dans la fiche de l'emploi type, qui a été la base de travail du jury. Ce dernier a également pris en compte la progression de carrière, les responsabilités assumées, les fonctions d'encadrement exercées, le diplôme et les formations suivies en rapport avec l'emploi type proposé mais aussi la capacité à changer de poste pour se positionner sur des emplois avec plus d'enjeux relevant plus naturellement d'un niveau IR.

Le jury a regardé également le soin apporté à la rédaction des dossiers. Pour un ingénieur de recherche la capacité de synthèse, de projection, de positionnement et vision stratégique est fondamentale.

A l'issue de l'étude des dossiers, et avec une unanimité du jury :

Aucun candidat déclaré admissible avec un seuil d'admissibilité de 12/20 pour le concours externe et des notes de 6 à 9.

Aucun candidat déclaré admissible avec un seuil d'admissibilité de 12/20 pour le concours interne et des notes de 5 à 10.

Le jury regrette le niveau faible de la majorité des dossiers. Beaucoup de dossiers sont mal rédigés, marquent une absence de synthèse des activités clés et du rôle précis joué dans les projets cités, et ne présentent pas la hauteur de vue attendue pour le niveau IGR. Les candidats se cantonnent à une description de leurs missions passées et actuelles sans mise en perspective. Les activités d'ailleurs relèvent rarement de l'emploi type d'un niveau IR.

Alerte sur l'emploi type : au vu des activités de ce dernier, aucune évolution possible en IR pour un profil logistique.

Marie GUILLAUME
Présidente du concours interne

Marie GUILLAUME

Olivier TIXADOR
Président du concours externe

Olivier Tixador